



Les diplômés de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne fêtent les 20 ans de la reconnaissance de l'ostéopathie en France

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB) a diplômé sa huitième promotion d'ostéopathes samedi 8 octobre 2022 au Ponant, à Pacé. La cérémonie s'est déroulée sur le thème de la reconnaissance de l'ostéopathie en France puisque la profession a fêté en mars dernier les 20 ans de la loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et la qualité du système de soins (loi qui encadre et reconnaît le droit d'user du titre d'ostéopathe – appelée aussi Loi Kouchner). L'occasion de faire le point sur le chemin parcouru par les écoles d'ostéopathie à l'heure de l'« ostéo bashing ».

Des jeunes ostéopathes formés avec une rigueur scientifique

« Notre école est aujourd'hui l'un des établissements de formation qui publie le plus avec, depuis 5 ans, 16 articles scientifiques et 36 présentations en congrès. Cette collaboration avec l'université et l'enseignement supérieur est primordiale, pour qu'un jour notre profession ait une reconnaissance plus académique, et pourquoi pas enfin une profession de santé. » Explique Marylène Bourgin à ses 70 diplômés présents ce soir-là [Directrice et Fondatrice de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne].

La mise en place des décrets gouvernementaux de 2014 sur l'enseignement en ostéopathie a défini les connaissances et compétences de base requises pour pratiquer l'ostéopathie en France.

L'initiation à la recherche en ostéopathie fait partie du cursus, mais des écoles comme l'IO-RB poussent le curseur plus loin :

Dès 2013, l'école bretonne se démarque et crée son unité de recherche et une clinique intégrée pour améliorer la reconnaissance de la discipline dans le milieu scientifique et former des ostéopathes autonomes, responsables et compétents. Un Prix de la recherche est d'ailleurs décerné lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'IO-RB par le médecin Directeur du Conseil Scientifique de l'Établissement.

Depuis 2016, une collaboration forte existe avec l'Université de Rennes 2 grâce à une convention de partenariat avec l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne. Plusieurs projets de recherche ont été publiés en collaboration avec le Laboratoire M2S. L'unité de recherche co-encadre de nombreux étudiants en master depuis 5 ans en France et en Europe (Suisse, Finlande, Italie) et prend part à plusieurs thèses de science dont celle d'une ostéopathe diplômée. L'école bretonne d'ostéopathie a également mené de nombreux projets de recherche sur la prévention des blessures dans différents sports (football, tennis, rugby, etc.) mais aussi dans le domaine de l'enseignement en collaboration avec des écoles françaises et européennes d'ostéopathie.

L'IO-RB participe aussi à des projets de recherche en France et en Europe tels que le Projet OPERA dont les résultats seront publiés au cours de l'année 2023 et collabore activement avec la Fondation à but non lucratif 'COME Collaboration' (organisme européen pour la recherche en ostéopathie).

Un cadre légal qui s'est renforcé avec le temps

La loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et la qualité du système de soins encadre et reconnaît le droit d'user du titre d'ostéopathe. L'officialisation de l'exercice des ostéopathes en 2008 s'est faite sur présentation d'un dossier à présenter aux instances de santé (ARS) et à la préfecture du lieu d'exercice. Les ostéopathes possèdent un numéro ADELI qui leur permet de pratiquer en toute légalité. Le droit au partage du secret médical est acquis depuis le 22 juillet 2016 par voie de décret suite à la loi santé de janvier 2016. Concernant la formation, avant 2002 et jusqu'en 2007, il fallait 6 ans d'études pour être ostéopathe. Il faut attendre décembre 2014 pour obtenir une reconnaissance du diplôme bac+5 avec un référentiel de formation commun à toutes les



Les diplômés de la Promotion 2017 avec l'équipe pédagogique de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne.



André Métra (sur la photo) était l'un des parrains de la 8^e cérémonie de remise des diplômes de l'IO-RB. Il a rappelé le chemin parcouru par la profession pour se structurer telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Communiqué de Presse



écoles. Celles-ci doivent répondre à 63 points d'exigence pour renouveler leur agrément quinquennal. Les cours de pratique se déroulent en groupes restreints (25 étudiants maximum), les heures de pratique de clinique sont passées à 1500 heures sur le cursus. Les étudiants de 5ème année doivent valider 150 consultations en situation réelle de soins.

Les patients sont toujours en demande de soins ostéopathiques, comme en témoigne l'excellente insertion professionnelle des nouveaux diplômés de l'IO-RB

80 % des diplômés de cette cérémonie (Promotion 2017) ont répondu à l'enquête d'insertion professionnelle à 3 mois suivant la fin des études. 100% ont travaillé, 70 % ont trouvé leur emploi en moins d'un mois (dont 34% qui ont trouvé avant même d'être diplômés et 27% qui ont trouvé dans la semaine suivant la fin du cursus). 16% des diplômés ont créé leur propre cabinet, 50 % sont en assistantat et 64 % en remplacements. Une mixité des activités qui favorise l'emploi des jeunes ostéopathes. 100% sont satisfaits de la formation reçue à l'IO-RB et la conseilleraient. 57 % des diplômés exercent actuellement en Bretagne.

L'insertion professionnelle de tous les diplômés de l'IO-RB (à 18 et 30 mois d'exercice) est disponible sur le site www.osteo-rennes.fr.

A propos de l'IO-RB

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB) est l'unique école d'ostéopathie post bac en Bretagne, agréée par le Ministère de la Santé et enregistrée au Rectorat de Rennes. Elle a été créée en 2010 par Marylène Bourgin, ostéopathe D.O passionnée et convaincue de la légitimité de la profession. Elle participe activement à la reconnaissance de la profession Ostéopathe dans le milieu médical et scientifique.

L'IO-RB forme les ostéopathes suivant un cursus d'excellence reconnu bac+5 : L'école respecte et va au-delà des 63 points du dossier d'agrément, puisqu'elle possède un Laboratoire de recherche en ingénierie pédagogique et une Unité de recherche qui présente des publications scientifiques et professionnelles, avec des chercheurs évoluant dans de nombreuses structures internationales de recherche. L'IO-RB poursuit également son partenariat avec l'Université Rennes 2 : ses étudiants ont accès au Laboratoire Mouvement Sport Santé classé dans les 200 premiers laboratoires mondiaux. Depuis 2020, le développement d'un pôle international favorise les échanges dans le domaine de la recherche et de la formation en ostéopathie. L'IO-RB est une école solidaire qui propose une offre de soins ostéopathiques inclusive grâce à son centre de consultations.

Contact :

Julie Lardière

e-mail : lardiere.j@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62

Marylène Bourgin

e-mail : bourgin.m@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62